



Haute école
spécialisée bernoise



Stage en entreprise dans le domaine alimentaire

Afin de pouvoir commencer des études de bachelor en Sciences alimentaires à la BFH-HAFL, les étudiant-e-s doivent disposer de connaissances pratiques solides. Cette expérience pratique peut être acquise par un stage d'un an dans une entreprise du secteur agroalimentaire.

Stage en entreprise dans le domaine alimentaire

2 Pourquoi un stage en entreprise ?

Les titulaires d'une maturité professionnelle, d'une maturité gymnasiale ou d'un certificat d'une école de culture générale qui n'ont pas encore d'expérience professionnelle dans le domaine agroalimentaire doivent effectuer un stage en entreprise de 12 mois (ou deux stages de 6 mois). Cette expérience est indispensable pour être admis dans le cursus de bachelor en Sciences alimentaires à la HAFL, qui est particulièrement axé pratique. En effet, les diplômé-e-s de bachelor doivent disposer de tout le bagage nécessaire pour intégrer directement le marché du travail, où les compétences pratiques sont très recherchées.

Votre intérêt

Les stagiaires apportent une aide précieuse à votre entreprise durant leur emploi. Leurs compétences évoluent au fur et à mesure de leur apprentissage pratique et des apports théoriques dont ils bénéficient. La HAFL organise chaque année cinq jours de formation lors desquels d'importantes bases théoriques sont enseignées, notamment en technologie alimentaire, microbiologie, comportement des consommateurs et marketing. Les stagiaires peuvent appliquer ces connaissances directement au sein de votre organisation.

Afin d'être admis au bachelor en Sciences alimentaires, les stagiaires rédigent un rapport de stage, dans lequel ils documentent leurs observations et leurs expériences. Cela engendre chez eux un travail de réflexion et constitue un feedback intéressant pour vous en tant qu'employeur.

En engageant des stagiaires, vous devenez une entreprise formatrice et aidez de jeunes gens à débiter une carrière dans le domaine alimentaire. Vous contribuez ainsi grandement à développer le marché du travail, dans lequel vous trouverez des gens bien formés, prêts à faire face aux défis de demain.

Déroulement du stage

Le stage peut être effectué au sein d'un groupe actif au niveau international ou dans une petite entreprise artisanale, telle une boulangerie. L'expérience professionnelle et les bases nécessaires aux études peuvent s'acquérir partout, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les études de bachelor débutent mi-septembre ; bien qu'il n'y ait pas de calendrier officiel pour le stage, la majorité des stages commencent en été et se terminent au mois d'août de l'année suivante. Le stage peut être divisé en plusieurs phases : phases lors desquelles les stagiaires apprennent à connaître les activités des différents départements de l'entreprise et phases où ils sont entièrement impliqués dans le

processus de travail productif. Une partie du stage au moins devrait se dérouler en production. Pour le reste, des travaux de développement de produits, marketing, vente, laboratoire, etc. sont également très bien adaptés.

Les stagiaires sont en période de formation; ils ne devraient pas effectuer trop longtemps les mêmes travaux de routine, mais plutôt être engagés de manière diversifiée dans tous les secteurs de l'entreprise. Une instruction compétente au sein de l'entreprise est particulièrement importante.

Conditions d'engagement

Chaque stagiaire est responsable de trouver sa place de stage. Les conditions d'engagement sont définies dans le contrat de travail qui lie l'entreprise et le/la stagiaire. La HAFL ne met pas de contrat de travail type à disposition et n'intervient pas dans les relations de travail entre stagiaire et employeur.

La HAFL émet cependant les deux recommandations suivantes :

- Le salaire du/de la stagiaire ne devrait pas être inférieur à celui d'un apprenti de dernière année dans le domaine alimentaire concerné (voir à ce sujet les listes des salaires recommandés par les associations professionnelles) – environ 1500 fr. par mois.
- Le/la stagiaire doit pouvoir s'absenter de l'entreprise pour suivre les cinq journées de formation organisées par la HAFL. Ces journées ne devraient pas être déduites du solde de vacances mais être comptabilisées comme temps de travail.

Une fois que la personne intéressée a trouvé une place de stage, elle s'inscrit en tant que stagiaire à la HAFL. La HAFL approuve alors définitivement la place de stage.

Comment procéder ?

Nous serions heureux de pouvoir compter votre entreprise parmi les employeurs des futurs étudiant-e-s en Sciences alimentaires à la HAFL. Si vous êtes intéressés, nous vous encourageons à publier vos offres de stages via les moyens usuels d'annonces d'emplois. En outre, la HAFL met à disposition sur son site internet une liste d'entreprises du secteur agroalimentaire qui peuvent être contactées par les stagiaires en vue d'obtenir une place de stage. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez figurer sur cette liste ou si vous avez des questions concernant le stage. Vous trouverez nos coordonnées sur la page suivante.

Informations complémentaires

Haute école spécialisée bernoise

Haute école des sciences agronomiques,
forestières et alimentaires HAFL

Länggasse 85

CH-3052 Zollikofen

www.bfh.ch/hafl

Thomas Häni

Responsable stage préliminaire en Sciences alimentaires

Téléphone : +41 (0)31 910 22 85

E-mail : thomas.haeni@bfh.ch

D'autres informations concernant le stage préliminaire sont disponibles sur le site internet.